



# Bréhan

**BULLETIN MUNICIPAL DÉCEMBRE 2020**



# ÉDITO



Bréhannaises, Bréhannais,

A travers ce bulletin municipal c'est la première fois que je m'adresse à l'ensemble de la population depuis les élections municipales du 15 mars.

L'année 2020 a vu le changement de l'équipe municipale. Avec mes colistiers je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoigné en nous accordant majoritairement vos suffrages. Nous mesurons l'ampleur de la tâche et la lourde responsabilité. Nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

L'année 2020 aura aussi été marquée par l'arrivée d'un nouveau virus entraînant une pandémie. A l'heure où je rédige ce message une deuxième vague nous frappe à nouveau ainsi que de nombreux pays. Notre commune n'est pas épargnée.

Je tenais à rendre un hommage appuyé à tout le personnel de santé (médecins, infirmiers, soignants, aides-soignants, pharmaciens, ambulanciers, aides à domicile, salariés de nos centres et EPHAD...) qui avez été là pour soigner, accompagner pendant cette crise sanitaire et qui êtes à nouveau sollicités avec l'arrivée de cette deuxième vague. Je voudrais remercier les commerçants, les chauffeurs routiers, les enseignants, les ATSEM, les assistantes maternelles, les agents municipaux qui par le maintien de leur activité ont permis de mieux supporter cette période inédite.

Bravo également pour les élans de solidarité, de générosité de la part de bénévoles (notamment par la fabrication de masques), d'agriculteurs, d'entreprises.

Je tiens également à remercier l'ensemble du monde associatif, rouage indispensable à la vie d'une commune, qui a dû s'adapter à la crise sanitaire mais a su rester en éveil pour rebondir dès que possible. Nous aurons besoin de toutes les associations pour afficher notre dynamisme, la municipalité sera à l'écoute de toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

Aux lourdes conséquences sanitaires vont désormais s'ajouter des conséquences économiques parfois insurmontables. La solidarité sera encore nécessaire et indispensable.

Au niveau municipal, l'élection du dimanche 15 mars, avec le confinement, a repoussé la prise de fonctions au mercredi 27 mai. Le rejet du recours en annulation déposé le vendredi 21 mars a été prononcé par le Tribunal Administratif le lundi 14 septembre 2020, confirmant sans ambiguïté notre légitimité. Malgré le contexte sanitaire, le climat local et l'absence de passation des dossiers en cours, nous avons commencé à mettre en œuvre nos engagements.

L'ouverture annoncée dans notre profession de foi d'être un acteur au sein de Pontivy Communauté, s'est concrétisée le jeudi 16 juillet par l'obtention d'un poste de Vice-Président.

La transparence promise, s'est affichée, par un inventaire détaillé de la situation patrimoniale et financière présentée à la population le vendredi 9 octobre.

Une présence plus importante des élus à la fois à la mairie et sur le terrain a été organisée.

Le bulletin hebdomadaire baptisé « le Bréhannais » a bénéficié d'une nouvelle présentation.

Nous avons assuré la mise en place du portail famille initié par la municipalité précédente.

Nous avons dû faire effectuer en urgence des travaux sur la toiture de l'église.

Des travaux de voiries ont été réalisés, d'autres sont programmés.

L'équipe de bénévoles de Bréhan Bus s'est étoffée permettant ainsi de libérer totalement les agents municipaux, un grand merci aux 11 bénévoles, d'autres se sont investis pour apporter de la nouveauté et de la couleur dans notre bourg (décorations, peintures...).

Des chantiers importants nous attendent pour les années à venir avec plus particulièrement la rénovation de la cantine, la création d'un city-parc, le projet bar-tabac-restaurant, l'intégration de La Poste dans les locaux de la mairie, sans oublier la nécessaire réflexion sur le maintien de notre offre de santé.

Je souhaite également que nous puissions surmonter nos différences pour pouvoir construire ensemble l'avenir de notre commune et j'invite tous les bréhannais qui souhaitent être acteurs à se manifester pour venir enrichir notre collectivité que ce soit dans le monde associatif, les commissions municipales qui seront mises en place... c'est ensemble qu'il nous faut construire notre futur.

Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de s'installer sur notre commune, pour adresser mes sincères condoléances à toutes celles et ceux qui ont perdu un proche et transmettre toute ma sympathie et mon soutien à nos concitoyens qui sont dans la souffrance.

Pour 2021, je formule le vœu que cette nouvelle année apporte à chacune et chacun d'entre vous plus de bonheur, d'espoir, de santé et de jours meilleurs, bonne et heureuse année à tous.

*Votre Maire, Jean GUILLOT*

- 4 //** Les commissions
- 5 //** Conseils municipaux
- 9 //** L'expression des élus
- 10 //** Conseil municipal des jeunes
- 11 //** Travaux
- 12 //** Déchèterie
- 13 //** Pays d'Art & d'Histoire
- 14 //** Associations
- 17 //** Sport
- 19 //** Entretiens
- 21 //** École Robin Foucquet
- 23 //** École notre dame
- 25 //** Services communaux
- 26 //** État civil
- 27 //** Calendrier des festivités

## 31 JANVIER 2020

### DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE ROHAN

Le Conseil Municipal a pris acte de la dissolution du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaire de ROHAN après le transfert de la compétence des transports des voyageurs à la Région Bretagne dans le cadre de la loi NOTRe du 7 Août 2015

### REDEVANCE 2020 FRANCE TELECOM POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour le passage des réseaux téléphoniques est fixé pour l'année 2020 à la somme de 5 178,98 €.

### RESIDENCE GABRIEL ALLIO II : VENTE DU LOT N°1

Le Conseil Municipal a accepté la vente du lot N°1 de la Résidence Gabriel Allio 2 au prix de 9 012,00 € H.T.

### DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB DE BASKET DE L'ESPERANCE

Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 1 500 € au club de basket de l'Espérance.

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) : AVIS SUR LE PROJET ARRETE

Les élus municipaux constatent les insuffisances du plan du zonage d'assainissement collectif duquel ont été notamment exclu les secteurs de la Rue de la Fontaine et de l'Etablissement hospitalier de Penker.

En conséquence, ils émettent un avis défavorable au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

### AVIS SUR LE PROJET ARRETE DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL

Le projet arrêté de règlement local de publicité intercommunal destiné à réglementer les espaces publicitaires et les enseignes des commerces a reçu un avis favorable du Conseil Municipal de Bréhan.

### COMITE DE SUIVI DE LA CHARTE D'ACCUEIL DES JEUNES MEDECINS GENERALISTES

Un comité de suivi avec pour membres M. Hervé GUILLEMIN, Mme Betty LE PIOUFFLE et M. Jérôme LEVEQUE est constitué afin d'évaluer la charte d'accueil des jeunes médecins généralistes adoptée par la délibération du 14 Juin 2019.

## 27 MAI 2020 : INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Voir tableaux ci-contre

## 5 JUIN 2020

### TARIFICATION DES MASQUES DE PROTECTION VENDUS PAR LA COMMUNE POUR LUTTER CONTRE LA PANDEMIE DU COVID-19

La Municipalité propose à la vente des masques lavables vendus au tarif de 2 Euros l'unité.

### TARIFICATION DES REPAS FROIDS SERVIS PAR LE RESTAURANT SCOLAIRE POUR LA REOUVERTURE DES ÉCOLES

Dans le cadre de la réouverture des écoles le 12 Mai 2020, la municipalité a décidé de mettre en place une distribution de repas froids pour chaque école de la Commune sur la période du 12 au 29 Mai 2020.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal a approuvé la réduction du prix du repas de 3 à 2 Euros

### CONVENTION POUR LA REPARTITION DES FRAIS DE SCOLARITE D'UN ELEVE DE BREHAN SCOLARISE EN CLASSE CLIS

Le Conseil Municipal a approuvé la convention fixant les conditions de participation financière pour la prise en charge dans une structure spécialisée, une Classe d'Intégration Scolaire (CLIS), d'un élève originaire de la commune de Bréhan.

Le Montant de la participation est fixé à 268,34 Euros.

### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC LE LDA 56 POUR LE CONTROLE DE L'HYGIENE ALIMENTAIRE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement de la convention avec le Laboratoire Départemental d'Analyse du Morbihan pour le contrôle d'hygiène alimentaire du restaurant scolaire de Noé pour un montant total de 531,66 € H.T.

### COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Pontivy Communauté qui s'est réunie le 30 janvier 2020 pour procéder à l'évaluation des charges consécutives au transfert de voiries sur les communes de Cléguérec et Pontivy

## 12 JUIN 2020

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 552 318,05 €	1 875 105,49 €	322 787,44 €
Investissement	1 130 803,29 €	837 002,79 €	-293 800,51 €

Le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2019 ont été approuvés par l'assemblée selon les modalités disponibles en annexe.

Voir Annexes 1 et 2

### AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL

L'excédent de la section fonctionnement du Compte Administratif 2019 d'un montant de 322 787,44 € est porté au compte de recettes d'investissement du Budget Primitif 2020.

### VOTE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l'exercice 2020 est voté par le Conseil Municipal comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 954 500,00 €	1 691 450,97 €
Recettes	1 954 500,00 €	1 691 450,97 €

# LES COMMISSIONS

## LES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

LE BUREAU MUNICIPAL	
Rang	Elus
Maire de Bréhan	Mr Jean GUILLOT
1er Adjoint en charge de la Voirie	Mr Daniel LORAND
2e Adjointe en charge de l'enfance, la jeunesse et des affaires scolaires	Mme Gaëlla AUBRY BELNA
3e Adjoint en charge des finances	Mr Didier RIVALLAIN
4e Adjointe en charge de l'action sociale et de la vie associative	Mme Annie GUYOT
5e Adjoint en charge des bâtiments et des travaux	Mr Yannick GUILLEMET

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES	
Conseiller Municipal délégué à la voirie	Mr Eric KERGROHENN
Conseillère Municipale déléguée à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires	Mme Séverine LE CORRE
Conseillère Municipale déléguée à l'action sociale et de la vie associative	Mme Magalie DAVENET
Conseiller Municipal délégué aux bâtiments communaux et des travaux	Mr Sébastien BOULVAIS

COMMISSIONS COMMUNALES	
INTITULE	MEMBRES
VOIRIE (4 membres)	Mr Daniel LORAND, Mr Eric KERGROHENN
	Mr Bertrand ARS, Mr Guillaume ROPERT
ENFANCE - JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES (6 membres)	Mme Gaëlla AUBRY BELNA, Mme Séverine LE CORRE, Mme Magalie DAVENET
	Mme Marie-Noëlle VANHOUTTE, Mme Annie PICHARD, Mme Betty LE PIOUFFLE
FINANCES (5 membres)	Mr Didier RIVALLAIN, Mr Alexis LE BRASIDEC, Mr Daniel LORAND
	Mr Yannick GUILLEMET, Mr Hervé GUILLEMIN
ACTION SOCIALE ET VIE ASSOCIATIVE (5 membres)	Mme Annie GUYOT, Mme Magalie DAVENET, Mme Annie CHARLES
	Mr Guillaume ROPERT, Mme Betty LE PIOUFFLE
TRAVAUX ET BATIMENTS (5 membres)	Mr Yannick GUILLEMET, Mr Sébastien BOULVAIS, Melle Estelle LAUNAY
	Mr Alexis LE BRASIDEC, Mr Bertrand ARS
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Titulaires : Mr Didier RIVALLAIN, Mr Yannick GUILLEMET, Mr Bertrand ARS
	Suppléants : Mr Daniel LORAND, Mr Sébastien BOULVAIS, Mr Hervé GUILLEMIN
Plan Commune de Sauvegarde (Cellule de crise)	Mr GUILLOT Jean, Mr RIVALLAIN Didier, Mr BOULVAIS Sébastien, Mr Yannick GUILLEMET, Mr LORAND Daniel, Mme GUYOT Annie, Mme Gaëlla AUBRY BELNA

DELEGATIONS COMMUNALES & EXTRACOMMUNALES	
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	Mme Marie-Noëlle VANHOUTTE, Mme Annie CHARLES
MORBIHAN ENERGIES (Syndicat d'électrification)	Mr Yannick GUILLEMET, Sébastien Mr BOULVAIS
SIVU INCENDIE	Titulaires : Mr Jean GUILLOT, Mr Sébastien BOULVAIS
	Suppléant : Mr GUILLEMET Yannick
CNAS	Mme Magalie DAVENET

ELUS REFERENTS ET CORRESPONDANTS	
Référénts Transport scolaire	Mme Gaëlla AUBRY BELNA (Directrice de la Régie de Transport de Bréhan)
	Mr Daniel LORAND
Grand Bassin de l'Oust	Titulaire : Mr Daniel LORAND
	Suppléant : Mr Eric KERGROHENN
Référént sécurité routière	Titulaire : Mr Didier RIVALLAIN
	Suppléante : Mme Séverine LE CORRE
Référént FDGDON	Titulaire : Mr Eric KERGROHENN
	Suppléant : Mr Guillaume ROPERT
Correspondant défense	Mr Yannick GUILLEMET
Commissions de sécurité dans les Etablissements recevant du public	Titulaire : Mr Yannick GUILLEMET
	Suppléant : Mr Sébastien BOULVAIS

PONTIVY COMMUNAUTE	
COMMISSIONS	MEMBRES (Elus Bréhannais)
Développement économique, agriculture, enseignement supérieur et recherche	Mr Daniel LORAND
Solidarité, projet de territoire, mutualisation et affaires générales	Mr Jean GUILLOT
Ressources Humaines	Mr Jean GUILLOT, vice Président
Environnement et transition énergétique	Mr Yannick GUILLEMET
Eau potable, assainissement et GEMAPI	Mr Didier RIVALLAIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)	
Membres élus par le conseil municipal	Membres désignés par le MAIRE
Mme Annie GUYOT	Mme Martine BUSSON
Mr Didier RIVALLAIN	Mme Yvette JOYEUX
Mme Magalie DAVENET	Mme Anne-Marie AUBRY
Mme Estelle LAUNAY	Mme Marie-Agnès GILLET
Mme Marie-Noëlle VANHOUTTE	Mme Christine LORAND
Mme Annie CHARLES	Mme Catherine JOUBIER
Mme Betty LE PIOUFFLE	Mr Eric LE GUENNEC

# CONSEILS MUNICIPAUX

## VOTE DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU TAUX DES TROIS TAXES

Désignation des taxes	Taux 2019	Taux votés pour 2020
Taxe d'habitation	11,59 %	11,59 %
Foncier bâti	19,82%	19,82%
Foncier non bâti	49,18 %	49,18 %

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier le taux des trois taxes pour l'année 2020

## CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ECOLE PRIVEE NOTRE DAME

Le Conseil Municipal de BREHAN a voté le montant de la participation de la Commune de Bréhan au titre du contrat d'association avec l'Ecole Privée Notre Dame pour la somme de 63 776,05 €.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

Voir Annexe 3

## FIN DE L'OPERATION DE PORTAGE PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE BRETAGNE CONCERNANT UN IMMEUBLE SITUE 7 RUE CHATEAUBRIAND

Dans le cadre de la réalisation d'un projet d'espace inter-générationnel regroupant en un même site une structure d'accueil petite enfance (crèche ou maison d'assistante maternelle), une résidence senior et des logements à destination des jeunes travailleurs, la commune de Bréhan a décidé de faire appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne) pour porter l'acquisition d'un immeuble et de terrains 7 Rue Chateaubriand.

Une convention opérationnelle d'action foncière signée le 18 décembre 2014 portant sur un portage d'une durée de 5 ans.

Le portage est arrivé au terme des 5 années si bien que la commune de Bréhan doit racheter à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne les acquisitions immobilières pour un montant de 55 331,37 €.

## JURY D'ASSISES 2021 - LISTE PREPARATOIRE COMMUNALE

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de trois personnes inscrites sur la liste électorale pour la liste préparatoire du jury d'assises 2021.

## 25 JUIN 2020

### RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE CREDIT DE TRESORERIE

La convention d'ouverture de crédit avec le Crédit Agricole pour les besoins de trésorerie de la Commune est renouvelée pour un montant maximum de 350 000,00 Euros.

### ENQUETE PUBLIQUE SUR INSTALLATION CLASSEE - INSTALLATION DE METHANISATION AGRICOLE

La Commune de BREHAN décide de ne pas s'opposer à la réalisation du projet de la SAS GWER ENERGIES pour l'exploitation d'une unité de méthanisation sous réserve du respect de la réglementation en vigueur et de l'avis favorable de la Commune de SEGLIEN où doit être implanté le projet.

### CONVENTION DE MAINTENANCE DU MATERIEL INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

Le contrat de maintenance du matériel informatique de la Mairie est renouvelé pour un montant de 1 088,24€ H.T par an.

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Voir Annexe 4

## VENTE DU LOT N°4 DE LA RESIDENCE GABRIEL ALLIO 2

Le lot N°4 de la Résidence Gabriel Allio 2 d'une superficie de 591 m<sup>2</sup> a été vendu au prix de 10 047,00 € H.T.

## CONVENTION AVEC MORBIHAN POUR L'EFFACEMENT DES RESEAUX IMPASSE DE NOE

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de travaux et de participation pour l'effacement des réseaux Impasse de Noé.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à la somme de 24 300,00 € H.T dont 12 150,00 € H.T à la charge de la Commune de BREHAN.

## TRAVAUX DE VOIRIE - POINT A TEMPS 2020

La commune de Bréhan a retenu l'offre de l'entreprise COLAS pour la réalisation du programme de point à temps automatique sur les voiries de la Commune sur la base de 25 tonnes au prix de 628 € H.T la tonne.

## 16 OCTOBRE 2020

### ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article L. 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales rend obligatoire l'adoption d'un règlement intérieur pour les communes de plus de 1 000 habitants.

Le règlement intérieur fixe les règles de fonctionnement du Conseil Municipal, le nombre, la composition et le rôle des commissions et les droits des conseillers municipaux.

Monsieur Jean GUILLOT, Maire de Bréhan, rappelle que des nouvelles règles établissent un droit d'expression de la liste minoritaire dans le bulletin d'information municipal.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le règlement intérieur du Conseil Municipal.

### MISE EN PLACE DU PORTAIL FAMILLES

La commune de Bréhan a confié à la société Carte + la mise en place du portail Familles pour les activités de restauration scolaire, du Centre de Loisirs et de la Garderie Périscolaire.

Cela répond à une obligation de mise en place d'un service de paiement en ligne.

Afin de finaliser le paramétrage du portail familles, Le Conseil Municipal a adapté la tarification des services sans augmentation des tarifs de base. Les principales modifications portent :

Sur une tarification au ¼ heure au lieu d'une tarification à la ½ heures pour la garderie périscolaire.

L'adoption d'un tarif majoré (+ 30 %) pour les personnes qui ne s'inscrivent pas en ligne sauf situation particulière.

Désignation d'un représentant auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférée (CLECT) de PONTIVY Communauté

Monsieur Didier RIVALLAIN est désigné en qualité de représentant au sein de la CLECT de PONTIVY Communauté.

Modification du tableau des effectifs du personnel communal

# CONSEILS MUNICIPAUX

Suite à la réussite à un examen professionnel, M. Dimitri COCHEREL est admis au grade d'Adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe.

## PROGRAMME DE VOIRIE 2021 – FONDS DE CONCOURS DE PONTIVY COMMUNAUTE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

La commune de Bréhan a sollicité le fonds de concours de PONTIVY Communauté et les aides du Conseil Départemental pour la réalisation du programme de voirie 2021. L'estimation des travaux à réaliser porte sur la somme de 218 646,00 € H.T.

## AUTORISATION GENERALE DES POURSUITES

Le Conseil Municipal renouvelle pour la durée de la mandature l'autorisation générale et permanente de poursuite au comptable public de la trésorerie de PONTIVY.

## PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DE L'ECOLE ROBIN FOUQUET

Le Conseil Municipal a fixé le montant des participations des communes extérieures dont les enfants sont scolarisés à l'Ecole Public de Robin Foucquet :

Montant de la participation pour un élève des classes élémentaires : 389,06 €

Montant de la participation pour un enfant des classes maternelles : 926,72 €

## DEMANDE DE LOCATION D'UN LOCAL COMMUNAL – ESPACE JEAN DE BAUMANOIR

M. Jean GUILLOT expose à l'assemblée qu'il a été sollicité pour mettre à disposition temporairement un local espace Jean de Beaumanoir pour l'exercice d'une activité professionnelle.

Il convient de fixer les conditions de cette mise à disposition notamment sur le montant de l'indemnité à verser par l'occupant.

Le Conseil Municipal après délibération décide sur la base d'une mise à disposition de 12 mois de fixer la tarification suivante :

50 € par mois pendant les trois premiers mois

100 € par mois à partir du 4<sup>e</sup> mois

## ANNEXES

### 1 - Dépenses de fonctionnement 2019 :

Chapitre	Libellé	Montant
11	Charges à caractère général	455 136,22 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	804 360,67 €
14	Atténuations de produits	773,00 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 195,30 €
65	Autres charges de gestion courante	191 250,63 €
66	Charges financières	89 387,23 €
67	Charges exceptionnelles	1 215,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 552 318,05 €</b>

### Recettes de fonctionnement 2019 :

Chapitre	Libellé	Montant
13	Atténuations de charges	21 552,57 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	167 811,24 €
73	Impôts et taxes	1 063 422,65 €
74	Dotations, subventions et participations	580 139,45 €

75	Autres produits de gestion courante	25 698,52 €
76	Produits financiers	2,45 €
77	Produits exceptionnels	16 478,61 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 875 105,49 €</b>

### 2 - Dépenses d'investissements 2019

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	260 407,17 €
20	Immobilisations incorporelles (Etudes)	3 360,00 €
21	Immobilisations corporelles	
	Achats de terrains	66 002,82 €
	Chapelle Saint Yves	72 643,19 €
	Travaux chauffage Eglise	27 574,52 €
	Réseaux Eclairage Public	10 380,34 €
	Informatique & brise soleil école Robin Foucquet	9 580,42 €
	Point d'accueil numérique	1 684,80 €
	Panneau d'affichage Basket	2 168,40 €
23	Operations en cours	
	Maison des Associations	227 857,61 €
	Restaurant Municipal	21 663,60 €
	Bar Tabac Restaurant « La Crémaillère »	164 650,00 €
	Voiries	114 596,34 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 130 803,29 €</b>

### Recettes d'investissements 2019

Chapitre	Libellé	Montant
40	Dotations aux amortissements	10 195,30 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	
	FCTVA	50 296,00 €
	Taxe d'aménagement	7 361,69 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	299 980,38 €
13	Subventions d'investissement	
	Etat	17 085,86 €
	Région	4 720,99 €
	Départements	71 424,68 €
	EPCI	15 654,94 €
16	Emprunts & cautionnements	360 282,94 €
<b>TOTAL</b>		<b>837 002,78 €</b>

### 3 - Liste des subventions aux associations

ASSOCIATIONS	MONTANT
A.P.E.L - Ecole Privée - Arbre de Noël	1 030,00 €
A.P.E. - Ecole Robin Foucquet - Spectacle de Noël	800,00 €
Chantous & Dansous d'Beurhan	1 000,00 €
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles	100,00 €
Espérance Football	3 000,00 €
Espérance Basket	3 000,00 €
Club des supporters de l'Espérance Football	500,00 €
UNC	150,00 €
Association Charlotte BARRE	150,00 €
Soutien au sport de haut niveau (Marie LE NET)	600,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers - MORBIHAN	100,00 €
Banque Alimentaire du Morbihan	400,00 €
Judo club de Crédin	100,00 €
Les Restaurants du cœur	200,00 €
APEL REP Collège Public	350,00 €
CFA Bâtiment Bretagne	69,00 €
Maison familiale Rurale de Loudéac	23,00 €
Maison familiale Rurale de Guilliers	23,00 €
Maison des Métiers et de l'Artisanat (56)	69,00 €
Maison des Métiers et de l'Artisanat (22)	69,00 €
Lycée du Gros Chêne	23,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 756,00 €</b>

# CONSEILS MUNICIPAUX

## 4 - Commission communale des impôts directs

LISTE DES TITULAIRES		
NOM - Prénom	Profession	Adresse
M. ROUVRAY Dominique	Agriculteur	Queuvré - 5 voie bleue 56580 BREHAN
M <sup>me</sup> ROPERT Marie Annick	retraîtée	17 Rue de Beauval 56580 BREHAN
M. CARDIN Emeric	Reconversion professionnelle	5 impasse Gabriel Allio 56580 BREHAN
M <sup>me</sup> DANET Martine	Retraîtée	37 Rue Jean de Beaumanoir 56580 BREHAN
M. GLAIS Jean-Claude	Retraité	La Croix Garaud 56580 BREHAN
M <sup>me</sup> HOCHET Annick	Contrôleur laitier	7 Bas Brémaudé 56580 BREHAN
M. BOUQUIN Sébastien	Agent immobilier	49 Rue Jean de Beaumanoir 56580 BREHAN
M <sup>me</sup> GUEHENNEUX Geneviève	Retraîtée	7 Rue du Père Guénaël 56580 BREHAN
M. AUBRY Michel	retraité	5 Résidence Chateaubriand 56580 BREHAN
M <sup>me</sup> LELARGE Linda	Agricultrice	Les Menues Landes 56580 BREHAN
M. LEBRET Christophe		22 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
M <sup>me</sup> QUERO Marina	Agricultrice	Pengan 56580 BREHAN
M. GUILLEMOT Patrick	Retraité	Muletaie 56580 BREHAN
M. LEVEQUE Didier	Agriculteur	Pot à l'Ane 56580 BREHAN
M <sup>me</sup> LE CAM Christine	Agricultrice	36 Rue Jean de Beaumanoir 56580 BREHAN
M. FRANÇAIS Gérard	Retraité	La Belle Alouette 56580 BREHAN

LISTE DES SUPPLEANTS		
NOM - Prénom	Profession	Adresse
M <sup>me</sup> CHEREL Marie Renée	Retraîtée	4 Impasse de Noé 56580 BREHAN
M. HENO Léon	retraité	16 Carhaix 56580 BREHAN
M <sup>me</sup> LE TARNEC Francette	Salariée	Le Hazay - 9 voie jaune 56580 BREHAN
M. BAUD Loïc	Agriculteur	La Lande de Torlan 56580 BREHAN
M. QUERO Paul	Retraité	60 Rue Jean de Beaumanoir 56580 BREHAN
M. LAMOUR André	Retraité	Le Hazay - 16 voie rouge 56580 BREHAN
M <sup>me</sup> JOYEUX Yvette	Retraîtée	5 Rue de la Touche Aguesse 56580 BREHAN
M. JEGOUC Alain	Retraité	10 Résidence des Peupliers 56580 BREHAN
M. ROBIN Daniel	Retraité	Beauval - 8 voie bleue 56580 BREHAN
M. MAUMISSARD Charles	Retraité	12 Résidence du Parc 56580 BREHAN
M. FECELIER Michel	Retraité	9 Résidence Chateaubriand 56580 BREHAN
M. MERCIER Patrice	Agriculteur	Lémeur 56580 BREHAN
M. NICOLAZO Jean	Retraité	Glécouët 56580 BREHAN
Mme MICHARD Monique	Agricultrice	Le Bréman 56580 BREHAN
M. BERNARD François	Retraité	12 Rue des Trois Moulins 56580 BREHAN
M. HOUEDE Jean-Yves	Retraité	La Ville Agno 56580 BREHAN



Destiné aux activités commerciales et artisanales, ce Pass Commerce et Artisanat, co-financé par la Région Bretagne et Pontivy Communauté, permet d'accompagner les investissements immobiliers et matériels. Le dispositif s'adresse aux porteurs de projet de création, reprise, modernisation ou extension d'activité.

Sur notre commune, deux établissements ont pu profiter de cette aide aux commerces pour financer une partie de leurs projets.



**Aide à l'immobilier d'entreprises & Pass Commerce et Artisanat**

**Boulangerie O' P'tit Bara - Bréhan**



**Pass Commerce et Artisanat & aide au dernier commerce de proximité**

**Entreprise individuelle Gauthier Anthony  
Rôtisserie Breizh & Grill - Bréhan**

## INFO OPPOSITION

### « Sonnantes et trébuchantes..... ».

Durant la dernière campagne municipale, on nous a fait grief du niveau élevé de la dette, malgré une baisse de celle-ci d'environ 34% / habitant au cours des 12 années écoulées.

L'encours de la dette était de 1 409,00€ / habitant au 31/12/2007 pour s'affiner au 31/12/2018 à 1 048,00€ / habitant.

Nous n'avons pas encore en notre possession les chiffres du Compte de Gestion des Finances au 31/12/2019, mais il devrait se situer aux alentours de 927,00€ / habitant suite à l'extinction de 2 emprunts à cette date.

Nous avons dû composer en faisant des choix qui s'imposaient et notamment l'urgence de construire la nouvelle école publique Robin Foucquet en 2013.

Depuis 6 ans, les dotations de l'Etat ont été réduites de 590 000,00€.

C'est aussi depuis 2013 qu'une convention d'ouverture de crédit a été mise en place afin de palier aux difficultés de trésorerie. Elle est renouvelée d'une année sur l'autre, et vient récemment encore d'être reconduite par la nouvelle municipalité lors du Conseil Municipal du 26 juin 2020 pour un montant de 350 000,00€

Dans ce contexte, l'exemple ne doit-il pas venir d'en

haut ? Sauf qu'ici l'exception à la règle s'est appliquée lors de la séance du Conseil Municipal du 5 juin 2020.

Par délibération les indemnités au Maire et à ses adjoints ont été augmentées comme suit :

- Plus 20% au nouveau Maire

- C'est également presque 20% en plus sur l'enveloppe annuelle. (Maire + adjoints + conseillers délégués)

Les chiffres sont plus parlants et le calcul est simple, même si le plafond maximum a été relevé :

**Cela représente une somme de 10 706,00€/an soit 64 238,00€ sur les 6 ans à venir.**

Ce joli pactole aurait pu être injecté dans des travaux à réaliser, énumérés lors de l'inventaire de la réunion publique du 9 octobre 2020 afin d'éviter une telle gabegie. N'aurait-il pas été plus louable par ces temps compliqués de faire l'effort nécessaire pour réduire les dépenses ?

La commune n'a jamais été une poule aux œufs d'or, encore moins aujourd'hui où la crise sanitaire plombe les finances publiques.

Mesdames et Messieurs, les nouveaux élus, la solidarité est aussi une vertu.

### **Le groupe d'opposition**

*Betty LE PIOUFFLE – Annie PICHARD*

*- Hervé GUILLEMIN – Bertrand ARS*

## MOT DE LA MAJORITÉ EN PLACE

L'endettement par habitant a baissé, il reste supérieur à la moyenne des communes équivalentes et bien au-dessus de celui des communes du secteur qui ont, elles aussi, subi la même baisse des dotations de l'état. A ce chiffre annoncé de 927€/habitant, il convient d'ajouter 150€ correspondant à l'utilisation de la ligne de trésorerie de 350 000€ (un découvert utilisé et renouvelé d'une année sur l'autre est une dette, par définition).

Nous vous laissons également imaginer l'évolution de ce chiffre avec la réalisation des projets annoncés : cantine 1 200 000€, bar-restaurant 1 000 000€ même subventionnés à 50% (hypothèse), la dette par habitant progresserait de 470€ pour atteindre le montant record de 1547€/habitant, supérieur à celui de 2007 (sans compter les nombreux travaux d'entretien non effectués). Nous aurions aimé effectivement pouvoir solder ce découvert, malheureusement la situation des comptes laissés ne nous le permet pas. A lire les élus de l'opposition nous aurions dû en 1 mois (entre

le 27 mai et 26 juin) combler ce déficit chronique, cela tenait du miracle, la solution aurait pu « venir d'en haut », mais les 350 000€ ne sont pas tombés du ciel, dommage.

**Le texte publié dans le JO du sénat le 21/05/2020 page 2344 « il prévoit que les taux maximaux pour les trois premières strates de communes (moins de 500 habitants, de 500 à 1000 habitants et de 1000 à 3500 habitants) sont augmentés respectivement de 50%, 30%, et 20%, pour les maires et leurs adjoints »** A Bréhan la nouvelle municipalité a fait le choix de ne pas percevoir l'indemnité maximale. Les adjoints ont proposé de partager leur indemnité avec des conseillers délégués.

Est-ce la perte de leurs indemnités qui conduit l'opposition à rappeler aux nouveaux élus la vertu de solidarité qu'ils n'ont pas appliqué en 12 ans et 2 mois ?

**Le temps est à la construction et non à la division.**

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Malgré le confinement et cette période très spéciale, les jeunes ont répondu très nombreux à notre désir de les impliquer dans la vie de notre commune au sein d'un conseil municipal des jeunes.

Ce jeudi 12 novembre 2020 ils ont élu leurs 9 représentants (5 de l'école Notre Dame , 4 de l'école Robin Fouquet) :

## ÉCOLE PUBLIQUE, DE GAUCHE À DROITE :

Ylona HEUDE  
Enora BEAUCHENE  
Héléane MONTAGNE-RAULO,  
suppléante  
Félix LAUNAY  
Clarisse HAMON

Organiser  
un concours  
de dessin sur  
l'environnement



Marché  
de Noël

Collecter  
des jouets  
pour faire des  
dons

On  
aimerait des  
ateliers avec  
des volontaires  
de tous les  
âges

Choisir le  
menu de la  
cantine une  
fois par an



## ÉCOLE PRIVÉE, DE GAUCHE À DROITE :

Taylor PICHOUX,  
Méline BERNARD,  
Mathéo RENARD,  
Briac ROBIN,  
Maxence SABLE,  
Elise BIHAN (absente),  
suppléante

Mettre du  
propre au  
bord du canal  
et des forêts

Porte-parole des jeunes, riches d'idées, de projets, ils sont prêts à s'exprimer, émettre des avis, être écoutés, faire des propositions, participer et s'investir avec nous dans la vie sociale et civique de la commune.

Ils font dès à présent partie intégrante des élus Bréhannais et se réuniront régulièrement dans des commissions pour réfléchir (culture, loisirs, sécurité, solidarité, environnement...) et mettre en place des actions pour améliorer la vie de la commune et la vie des Bréhannais en s'initiant à la vie démocratique.

Merci à eux



\ Chantier de Queuvré



\ Rétrécissement double Rue Jean de Beaumanoir



\ Clôture de séparation entre Mme Chérel et La Crémaillère



\ Intervention sur l'église juillet 2020



\ Mise en place des gouttes d'eau pour les carrefours du centre

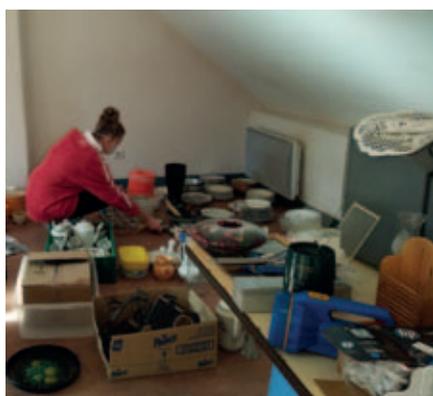


\ Séparation des réseaux, rue Beaumanoir

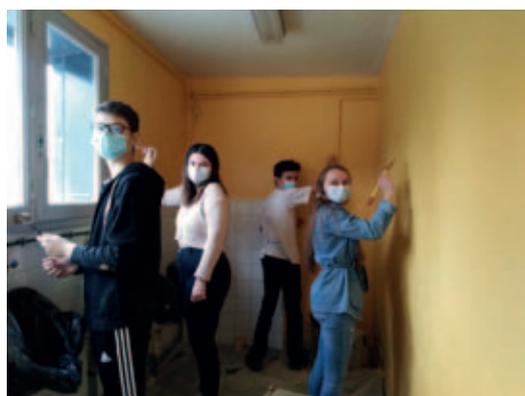
## OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Une quarantaine de jeunes bréhannais ont participé aux opérations argent de poche pendant les vacances d'été et de la Toussaint.

Beaucoup d'enthousiasme et de dynamique pour des missions réussies telles: le débarrasage de la crémaillère, du dressing solidaire, l'archivage à la mairie, la peinture à la salle des fêtes, le ménage à l'école publique, à la cantine, l'entretien des espaces verts. Merci à vous les jeunes !



\ Débarrasage de l'Espace Beaumanoir



\ Peinture des toilettes de la salle des fêtes

# DÉCHÈTERIE



## CALENDRIER

Démarrage des travaux :  
**Printemps 2020**  
Ouverture :  
**Janvier 2021**

## CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE

A l'image de celle récemment conçue à Kerponner à Noyal-Pontivy pour tous les habitants de la région de Pontivy, la communauté de communes a décidé de construire une seconde déchèterie XXL sur son territoire. Et c'est à Crédin que ce nouveau équipement sera réalisé.

Il sera en effet réalisé en bordure de la départementale 11 menant à Crédin, juste après le carrefour de Pont-Hamon sur l'axe Pontivy-Josselin.

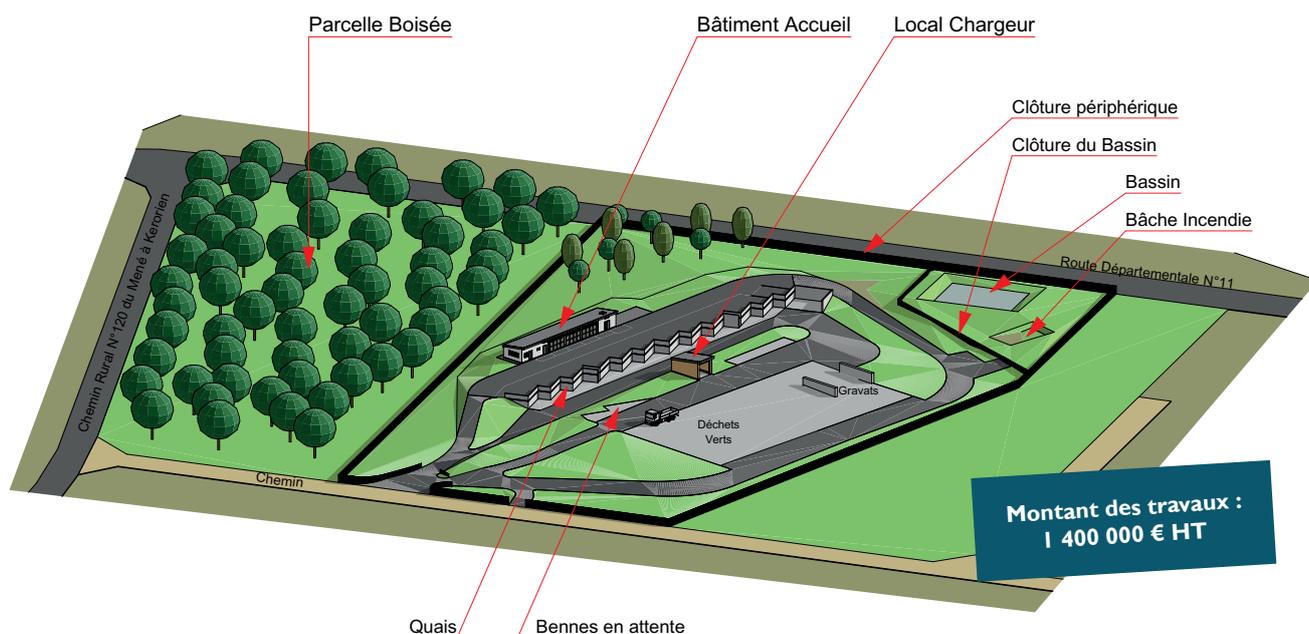
C'est là, sur une parcelle de 2,7 hectares et sur une emprise au sol de 1,6 hectare que la nouvelle structure prendra place. Avec un objectif d'ouverture pour l'automne 2020. Ce nouvel équipement, mieux dimensionné, sera équivalent à celui ouvert depuis maintenant presque 2 ans à Kerponner. Douze quais de déchargement agrémentés de plate-formes pour les déchets verts et les gravats seront installés et un bâtiment sera destiné aux déchets dangereux.



Il devrait répondre davantage aux enjeux de demain et aux besoins actuels nécessitant de collecter des volumes toujours plus conséquents.

Une capacité plus grande, un meilleur tri et une meilleure gestion des flux de visiteurs. Des horaires élargis, aussi, avec une ouverture « sûrement tous les jours, l'après-midi, et toute la journée le samedi », se projette Joël Marivain, vice-président en charge de la collecte des déchets.

Plus d'infos : [www.pontivy-communaute.bzh](http://www.pontivy-communaute.bzh)



Bréhan  
Cléguérec  
Credin  
Croixanvec  
Gueltras

Guern  
Kerfourn  
Kergrist  
Le Sourn  
Malguénac

Neulliac  
Noyal-Pontivy  
Pleugriffet  
Pontivy  
Radenac

Réguiny  
Rohan  
Saint-Aignan  
Saint-Connec  
Saint-Gérard

Saint-Gonnéry  
Saint-Thuriau  
Sainte-Brigitte  
Séglien  
Silfiac

# PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Depuis janvier 2020, Bréhan ainsi que 35 communes voisines ont reçu, avec les félicitations du Conseil National, le prestigieux label Pays d'art et d'Histoire décerné par le ministère de la Culture. Le projet dont Pontivy Communauté est porteuse concerne également les Forges de Lanouée, Locmalo, Guémené-sur-Scorff, Lignol, Langoëlan, Ploërdut, Kernascléden, Melrand, Pluméliau-Bieuzy, ainsi que Bon Repos sur Blavet et Gouarec.

## MAIS QU'EST-CE QU'ÊTRE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ?

En 3 points pour aller à l'essentiel, cela signifie que :

> La qualité de nos patrimoines architecturaux, artistiques et immatériels est reconnue à échelle régionale et nationale. Ils reflètent une identité propre au Pays des Rohan et font déjà l'objet de moyens de protection importants ainsi que d'actions de valorisation significatives.



> La volonté des élus du territoire pour connaître, conserver et valoriser le patrimoine est déjà forte et sera soutenue pendant les 10 ans d'attribution du label. Des moyens très concrets seront pris pendant cette période pour développer la recherche scientifique, afin de mieux protéger et valoriser les patrimoines.

> Les habitants du territoire sont et seront les premiers

acteurs de la mise en œuvre du projet patrimonial du Pays des Rohan. Les jeunes scolarisés de la maternelle à l'université seront particulièrement impliqués grâce à un programme pédagogique élaboré à leur intention. Ils deviendront les ambassadeurs éclairés de leur territoire et participeront pleinement à son rayonnement.

Cette réussite est l'aboutissement de 10 ans de travail concerté entre les élus, les habitants du territoire et les techniciens du patrimoine de la culture et du tourisme.

5 thèmes structurent aujourd'hui le projet patrimonial du **Pays des Rohan – Pays d'art et d'histoire** :

> Les patrimoines liés à la famille de Rohan

> La nature et la ruralité

> Les patrimoines du siècle napoléonien

> Les patrimoines de l'industrie

> Les patrimoines culturels immatériels



Indépendamment des logiques et des frontières administratives, le label est à l'image d'une volonté de valorisation du territoire, par la mise en place d'une politique



patrimoniale globale et durable, motivée par la soif de connaissance, de protection et de partage des savoirs via l'éducation.

L'année 2020 n'a pas permis de déployer le projet tel qu'il aurait dû l'être, mais dès janvier 2021 il entrera dans sa phase opérationnelle. Cette nouvelle année en tant que Pays d'art et d'histoire verra donc la poursuite de l'inventaire participatif du patrimoine bâti, le développement d'une offre de découverte pour tous les publics (visites guidées, conférences, découverte ludiques et familiales, offre de médiation pour les personnes en situation de handicap, publications...) et un travail de proximité avec les enseignants pour structurer l'offre à destination des scolaires.



## L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI !

Depuis 2016, le patrimoine bâti du Pays des Rohan fait l'objet d'un inventaire participatif, en partenariat avec le service de l'Inventaire de la Région Bretagne. Plus de 60 contributeurs bénévoles ont déjà réalisé 3000 fiches d'inventaire sur l'ensemble du territoire. A partir de ces données, l'animateur du patrimoine du Pays des Rohan pourra commencer l'étude des éléments d'architectures reflétant l'identité du territoire. Ces dossiers d'étude pourront être consacrés à un monument en particulier comme un moulin, un manoir ou une chapelle. Ils pourront également être collectif et analyser un ensemble de maisons comme les fermes dotées d'escaliers droits. Le fruit de ce travail pourra aboutir à la publication d'un ouvrage de présentation de la commune ou la réalisation de visites-conférence à destination des jeunes de l'école, des habitants et des touristes.

Toute personne souhaitant s'associer à la démarche d'inventaire peut contacter Claire Tartamella, médiatrice du patrimoine de l'office de tourisme de Pontivy Communauté par **téléphone** au **02 97 25 04 10** ou par **mail** [claire.tartamella@pontivycommunaute.com](mailto:claire.tartamella@pontivycommunaute.com).



# ASSOCIATIONS

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE BRÉHAN, CRÉDIN, PLEUGRIFFET ET ROHAN



En collaboration avec l'E.F.S. (Établissement Français du Sang) de Vannes, l'Amicale organise 5 collectes de sang en 2020. La 1<sup>ère</sup> a eu lieu à Bréhan le 12 février.

A la mi-mars, le coronavirus est apparu et le confinement généralisé a été mis en place. Pour satisfaire les besoins de 600 dons par jour en Bretagne nécessaires aux malades et aux accidentés, l'E.F.S. a été dans l'obligation de continuer à effectuer les collectes prévues : le 14 avril à Rohan, le 3 juillet à Crédin, le 14 septembre à Bréhan. Les collectes se sont déroulées avec des conditions sanitaires très strictes : masque, distanciation,



sens de circulation, etc ... et surtout, tous les donateurs doivent obligatoirement réserver la plage horaire qui leur convient sur le site : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) et aussi présenter une pièce d'identité.

La dernière collecte de l'année est fixée le 24 décembre de 8h30 à 12h30 à la salle La Belle Etoile de Rohan.

Nous comptons sur vous pour un dernier geste de générosité en cette fin d'année.

Jean Le Bouffos, Président et les membres du bureau

## CAOZERIE GALLO – DANSOUS ET CHANTOUS D'BEURHAN

*Astour ci, je caozons le Françaes en Beurtagne, vous cou-  
néssez t'i la langue qe lés Beurhanais caozaent d'aotr fai.*

*Bé dés fai, lés Françaes é lés aotr paiz chonjent q'en Beur-  
tagne je caozions tous le Beurton. Més non, la Beurtagne  
taet cartelée en 2 langues, le Beurton é le Galo. A Beurhan,  
ça taet le galo. Ventiés qe vous le oeuyez core, ou bé l'avez  
oui cez vos vouézins ou bé votr parenté é vous chonjent : « i  
caozent patoais » més pàs vraement, c'ést une manieûre de  
caozer céz nous, o fèt partie de notr qhulture, notr pâtri-  
moène é nos orines, coume la danse, le chant etc...*

*A Beurhan, dépés qhoqes anèies, i a une véprèie fin no-  
vembr. Dés vrai bons contous, dizous, coume Maurice  
le Dourneuf ou bé le jeune Thibaut Vadet, q'ont pàssé la  
véprèie à nous defuter o lous istoures, contes é chansons,  
un moment de temp. Un pllézi pour le monde su pllacé.*

*A Beurhan, i a môyen de teouover dés texes en galo den  
« caozerie galo » su la feuille de la semeûne. La Souète  
« dansous et chantous d'Beurhan » meûne aossi dés ren-  
contr le mardi 2 fai par moaiz pour pouvaïr caozer galo.  
Cés rassemblées sont menées par Charles Le Joly qi tourne  
é eucrit la pupart dés texes qe vous veuillez. La souète se  
doune la pagne d'égâiller é garder lés richesses qhultu-  
relles é artistique de notr paiz galo, paraï pour la danse é le  
chant. V'nez don cateu nous... !*

*La peurzidente, Noëlla Gauthier*



Si, de nos jours, le Français est la langue utilisée en Bre-  
tagne, connaissez-vous celle que les Bréhannais par-  
laient autrefois.

Souvent les Français et les autres pays pensent qu'en  
Bretagne nous parlions tous le Breton. Mais non, la  
Bretagne était divisée en 2 langues, le Breton et le Gal-  
lo. A Bréhan, on parlait gallo.

Peut-être que vous l'entendez ou l'avez entendu chez  
vos Parents où Grands-parents et vous vous dites : « ils  
parlent Patois ». Mais pas vraiment, c'est une langue  
à part entière, elle fait partie de notre culture, notre  
patrimoine et nos racines, tout comme la danse tradi-  
tionnelle, le chant, etc...

A Bréhan, depuis quelques années, une vêprée lui est  
consacrée fin novembre. De très bons contous, comme  
Maurice Le Dourneuf où le jeune Thibaut Vadet, sont  
venus nous distraire avec des histoires, des contes et  
des chansons.

De très bons moments appréciés de tous.

A Bréhan, vous pouvez trouver des textes en gallo dans  
« Caozerie galo » sur le Bulletin hebdomadaire. L'asso-  
ciation « Dansous et Chantous d'Beurhan » organise  
également des rencontres 2 mardis par mois environ  
où vous pouvez vous exprimer en Gallo. Ces ateliers  
sont animés par Charles Le Joly qui traduit et écrit la  
pupart des textes qui vous sont proposés.

L'Association s'évertue à propager et conserver le patri-  
moine culturel et artistique de notre pays Gallo éga-  
lement par la danse et le chant. Rejoi-  
nez-nous.

La présidente, Noëlla Gauthier

## ON S'BOUGE

On s'bouge œuvre au dynamisme de la commune, en proposant différentes activités.

**Cours d'anglais** : 3 professeures anglaises bénévoles assurent des cours tous les lundis après-midi par groupe de niveau, ces séances sont clôturées par un petit goûter dans une ambiance conviviale.

**Cours de cuisine** encadrés par une professionnelle en pâtisserie pour la réalisation de bûche de Noël, et par un cuisinier pour la préparation de plats créoles.

**Conférences** : L'une, « Ondes magnétiques » animée par Jean Yves Marteil en présence de 300 personnes, l'autre, « Harcelement, dangers des écrans et des réseaux sociaux » présenté par Glenn Hoël. D'autres conférences verront le jour (les abeilles...).



**Atelier décoration**, bricolage, peintures ... ont permis d'agrémenter le bourg.

Tous ces ateliers reprendront après la levée des mesures sanitaires.

Cette année, nous prévoyons de reprendre les ateliers bricolages, les conférences, les cours de secourisme ainsi que les ateliers de réparation, nous vous tiendrons informés dès que les dates seront fixées.

Beaucoup de projets sont en cours de préparation mais le virus Covid-19 et la situation sanitaire actuelle nous ont contraints à nous organiser et nous adapter.

Nous voulons également vous faire part de notre grande joie d'avoir reçu le 1er prix du Trophée de la vie locale, qui récompense notre association qui œuvre au quotidien à faire bouger la commune.



**Le Brame** les sorties en forêt encadrées par un professionnel ont été encore un grand succès cette année.

**Yoga - Sophrologie** : des cours sont dispensés par des professionnels tous les jeudis pour le Yoga et ponctuellement le samedi pour la Sophrologie.

## BRÉHAN PATRIMONIA

L'association Patrimonia créée en 2010 sur l'initiative de Simone Allio s'est fixée comme mission d'étudier le patrimoine culturel matériel et immatériel de Bréhan.

En 2019 l'association a donné sa contribution aux articles parus dans les bulletins municipaux et à l'exposition sur la guerre de 1914-1918, ainsi qu'un recensement des cafés et bistrotts de la commune en activité au siècle dernier et qui ont pratiquement disparus. Ils ont fait l'objet d'un article dans le dernier bulletin municipal.

Les projets ne manquent pas, mais les bonnes volontés se font rares.

Nous avons un devoir de mémoire sur le patrimoine immatériel légué par nos ancêtres ; aussi l'association lance un appel à toutes les familles qui détiennent des

documents (photos, arbres généalogiques actes notariés anciens...) pour les faire photocopier et numériser par les services de la mairie. L'association se chargera de les archiver pour les mettre à la disposition du public. Il faut prendre en compte que la plupart des documents détenus par les familles sont détruits lors des successions.

L'association ne veut pas clore cet article sans rendre hommage à Robert Rouvray qui nous a quitté dernièrement, membre fondateur et Trésorier de l'association. Il fût un pilier qui a longuement contribué à la rédaction de différentes études.

Bréhan Patrimonia est une association ouverte à tous. Toutes les compétences sont les bienvenues et peuvent se manifester en mairie ou auprès du Président Marcel Kessler, au 02.97.38.84.18

# ASSOCIATIONS

## L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

### > GALETTE DES ROIS

Comme de coutume, Le mardi 7 janvier, les adhérents de L'UNC se sont réunis à la salle Pomport pour déguster la galette des rois qui s'est déroulée dans une ambiance familiale.

Le vice-président Joseph Ropert, a fait un petit rappel des diverses manifestations qui se dérouleront dans l'année 2020.

### > LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 2020

La cérémonie du 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de 1945 s'est déroulée en comité restreint, en présence de M. le maire, du président de l'UNC, du trésorier et des deux portes drapeaux, car vu les décisions préfectorales à cause du covid-19, 5 personnes au maximum étaient autorisées au monument aux Morts. Le message du président de la république était lu par M. Le maire et celui de l'UNC par le trésorier, suivirent le dépôt de gerbe, la minute de silence et la sonnerie aux morts suivis de l'hymne national.

### > LA COMMÉMORATION DU 18 JUIN 2020

Il y a 80 ans, sur les ondes de la BBC, le Général De Gaulle appelait les Français à continuer le combat face à l'occupant de la guerre de 39-45. Il invitait les militaires, les ingénieurs et les ouvriers français à le rejoindre pour poursuivre la lutte contre l'Allemagne nazie, au sein des forces Françaises.

Cette cérémonie s'est déroulée malgré la pandémie, elle a débuté avec la levée des couleurs, puis le rassemblement au monument aux morts pour la cérémonie de commémoration, lecture du message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées par M. le Maire et celui de L'UNC par le secrétaire de l'UNC. Après le dépôt de gerbe par M. le Maire, la minute de silence, la sonnerie aux morts suivie de la marseillaise, M. le Maire a salué les trois portes-drapeaux présents.

La municipalité a invité les personnes présentes à un vin d'honneur au café éphémère.

Le Président de L'UNC remercie les deux municipalités pour la fourniture des gerbes de fleurs et du vin d'honneur servi au café éphémère.

### > LA COMMÉMORATION DU 27 AOÛT 2020 À ST ANNE D'AURAY



Dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1870 et des combats de Bazeilles. Une journée régionale de commémoration a été organisée le 27 août. En

cette journée, il a été organisé une course dans différentes communes limitrophes, en soutien aux anciens combattants, aux blessés de guerre, veuves/veufs et orphelins de guerre, pupilles de la Nation, victimes de guerre et du terrorisme. C'était l'occasion de rassembler différents partenaires du territoire autour du devoir de mémoire. La Directrice Générale de l'ONACVG, Mme Peaucelle-Delelis, a participé aux cérémonies

Le déroulement de cette cérémonie a eu lieu au mémorial 14-18. Un hommage devant l'ossuaire de 1870 à la nécropole nationale, en présence de plus de 80 drapeaux dont 3 de l'UNC Bréhannais a été rendu. Le secrétaire de la préfecture a présidé la cérémonie.

À l'issue de la cérémonie la musique militaire a fait une aubade sur le thème de la musique du XIX<sup>e</sup> siècle.

### > LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020 À BRÉHAN

C'est encore dans un cadre particulier que s'est passée la commémoration du 11 Novembre 1918, jour de la signature de l'Armistice, mettant fin à la Première Guerre Mondiale. Le contexte sanitaire n'a pas permis à plus de 6 personnes de se retrouver pour l'évènement. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du Monument aux Morts.



## BRÉHAN OLVESTON ANGLETERRE POUR TOUS (B.O.A.T)

Cette année, la rencontre annuelle avec les amis d'Olveston qui devait se dérouler à Bréhan n'a pas pu avoir lieu à cause du contexte. Malgré tout, les liens restent forts entre les deux communes, et les retrouvailles ne seront que plus belles la prochaine fois. Dès que la situation le permettra nous reprendrons les séjours l'été pour les jeunes de Bréhan et d'Olveston. Ceux qui sont intéressés sont invités à se manifester auprès de l'association.

## ESPÉRANCE FOOTBALL



A l'aube du 90<sup>e</sup> anniversaire du club (en 2022), les verts se distinguent par leur constante progression amorcée il y a environ 7 ans et ce, que ce soit dans sa structure (150 licenciés parmi lesquels joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres et bénévoles) comme dans ses résultats. En effet, la saison précédente a été marquée par la création d'une 4<sup>ème</sup> équipe mais aussi et surtout par l'accession au niveau supérieur des équipes A, B et C. Quelle saison ! Début difficile pour l'équipe A en R2 qui est toujours à la recherche de sa 1<sup>ère</sup> victoire mais le niveau de jeu est rassurant, le déclic arrivera ! Seule déception : la coupe. Les équipes réserves, en revanche, réalisent un très bon début de saison. La B, en D1, est

au chaud en 6<sup>ème</sup> position sur 12 après 2 victoires en 4 matchs. La C, elle, assure en D3 avec une seule défaite et une belle 4<sup>ème</sup> place. 9<sup>ème</sup> de sa poule de D4, la D continue sa progression. Nous avons hâte de repartir de plus belle et refaire vibrer le Vivier !

Pour l'avenir, nous souhaitons maintenir le club à ce niveau et nous compterons sur nos jeunes pousses pour y parvenir. Les plus jeunes verts et blancs évoluent en entente avec l'école foot de Crédin. Leurs aînés au sein du groupement Triskel nord Morbihan. Les très bons niveaux de nos jeunes nous permettront de maintenir notre progression, sans aucun doute !

## ESPÉRANCE BASKET



Après une saison écourtée qui s'est achevée au moment du confinement de mars dernier, le club de Basket s'est relancé. Des opérations «retour au jeu» ont d'abord été organisées en août et septembre sous la forme de stages gratuits pour les anciens licenciés et les nouveaux qui souhaitaient découvrir la discipline. Aujourd'hui, nous sommes soulagés de constater que les effectifs sont stables. Nous avons pu réengager 8 équipes en championnat: U11 mixte, U13 féminin, U13 masculin, U15 féminin, U15 masculin, U17 masculin, U18 féminin en entente avec Régigny et une équipe senior filles a pu être recréée pour la première année depuis longtemps. Les entraînements se déroulent pour les jeunes le mardi soir et le mercredi soir avec Mathieu Roy (profession sport 56) spécialisé

basket. Les seniors filles et les U17 gars s'entraînent le vendredi soir avec le soutien de David Moiziard, arbitre du club. Le comité basket 56 ayant fait le choix de commencer le championnat jeune au 7/11, nous avons organisé des matchs amicaux avec les clubs de Loudéac et Régigny en septembre et octobre. Un stage de perfectionnement pour les équipes U11 et U13 a eu lieu aussi pendant les vacances de la Toussaint avec le soutien de Nicolas Bazin, animateur sportif de la commune et des jeunes du club ayant suivi une formation entraîneur l'année dernière. L'actualité fait qu'à la veille de reprendre le championnat, tout est à nouveau stoppé. Le repas à emporter prévu le 28/11 organisé par toutes les sections de l'Espérance a également du être reporté. Espérons pouvoir nous retrouver le plus tôt possible autour du ballon orange pour vivre notre passion!

## ESPÉRANCE BADMINTON

Le club de Badminton accueille ses joueurs tous les lundis et jeudis de 19h à 21h.



## CYCLISME

### > MARIE LE NET

« Tous avec Marie le Net »

Une médaille de plus pour Marie Le Net dans les Championnats de France de la course en ligne chez les Espoirs.

### Que représente pour toi le maillot de Championne de France ?

« Je me souviens d'une fois où ma mère, mon frère et mon chien sont arrivés chacun avec un maillot bleu-blanc-rouge et ils m'ont dit «il t'en manque un pour toi». Je suis resté bloquée à ça. Quand maman vient me voir, à chaque fois je termine 2e ou 3e. Il faut que je lui montre un jour la Marseillaise jouée pour moi. Je ne sais pas quand, mais ça arrivera. »



### Tokyo : objectif principal l'an prochain :

« Moins de route pour donner la priorité aux Jeux olympiques. Avec Clara (Copponi), on va aller chercher cette médaille. La préparation sera axée sur la puissance. »

### PALMARES :

#### Sur route

*Championnats de France - Sur Route - U23 Femmes*  
2<sup>e</sup> - 23/10/2020

*Championnats de France - Contre-la-montre - U23 Femmes*  
3<sup>e</sup> - 22/10/2020

*Championnats de France - Sur route Femmes*  
11<sup>e</sup> - 22/08/2020

*Championnats de France - Contre-la-montre Femmes*  
6<sup>e</sup> - 21/08/2020

#### Sur piste

*Championnats du monde Américaine Femmes*  
2<sup>e</sup> - 29/02/2020

*Championnats du monde Poursuite par équipes Femmes*  
9<sup>e</sup> - 27/02/2020

*Championnats du monde Poursuite par équipes Femmes - Qualification*  
9<sup>e</sup> - 26/02/2020

*Milton Américaine Femmes*  
6<sup>e</sup> - 25/01/2020

*Milton Poursuite par équipes Femmes*  
2<sup>e</sup> 24/01/2020

### > CHARLOTTE BARRÉ

Une saison compliquée avec la situation sanitaire.

Une seule compétition a pu se faire avant le confinement avec une 3<sup>e</sup> place sur la Bress Breizh a Ploelec l'Hermitage (épreuve d'ouverture de la saison VTT en Bretagne).

À la suite de cela ce fut de longues heures de travail à la maison dû au confinement avant de pouvoir reprendre le chemin de la compétition.

Une fois le déconfinement passé j'ai pu prendre le départ de 3 épreuves sur route avec notamment une victoire et une 2<sup>e</sup> place chez les féminines avant de partir pour ma toute première coupe de monde VTT où je prends la 42<sup>e</sup> place. Suite à cela je devais prendre part aux championnats de France VTT aux Ménuires, mais malheureusement une mauvaise chute la veille de la course m'empêchera de prendre le départ.

### PALMARES :

#### VTT :

*Coupe du Monde VTT SKF - UCI JUNIORS SERIES - Alpe d'Huez (AURA)* 42<sup>e</sup> - 08/08/2020

*Bress Breizh 2020 - Dames 17 ans et +*  
3<sup>e</sup> - 01/03/2020

#### Sur route :

*Plestin Les Grèves* 1<sup>ère</sup> - 16/08/2020

*Saint Mars d'Outillé* 2<sup>e</sup> - 02/08/2020

*Rostrenen* 8<sup>e</sup> - 26/07/2020



## *Ker Laouen, paroles de résidents*

Le confinement s'est bien passé. Dans l'ensemble nous n'en avons pas souffert, nous n'étions pas isolés : les employés étaient très souvent avec nous, mais il est vrai que c'était plus difficile de contacter nos familles car nous étions limités aux contacts par téléphone, SMS et mails ainsi que de nombreux Skype. Bien sûr, il y a eu des manques, mais nous avons beaucoup d'occupation.

Ce qui était dur, c'était le repas seul en chambre, pour le reste nous avons eu de la chance d'être dans un aussi beau cadre : nous avons pu profiter du parc, et ça nous a beaucoup aidés. Les activités ont continué, avec quelques règles supplémentaires, comme la gym en visio-conférence avec l'éducateur sportif de Profession sport 56 (3 séances d'une heure par semaine), la lecture du journal (pour rester au courant des actualités), les ateliers mémoire... De plus, nous avons eu la chance que la messe soit toujours célébrée par le Père Naturel. Pour cela quelques aménagements ont été effectués au sein de la chapelle, l'installation d'un micro extérieur afin que le prêtre reste dehors derrière la baie vitrée et nous à l'intérieur.

A partir de Juin, le fonctionnement est redevenu presque comme avant, et les visites ont pu reprendre sous conditions.

Notre message : « Ne vous inquiétez pas, nous avons ce qu'il fallait, nous avons toujours pu rencontrer du monde et nous n'étions pas isolés ; nous n'avons manqué de rien pendant le confinement. »

## *Kervihan, avec Emmanuel Martineau, directeur général*

Pendant le confinement, nous avons dû fermer les établissements sans internat, comme Kervihan, Kergadaud... mais le personnel a été redirigé vers une mission de soutien à domicile. Pour les établissements avec internat, des mesures ont été prises pour limiter les déplacements : télétravail pour l'administratif, bâtiments fermés aux personnes extérieures... mais dans l'ensemble tout s'est bien passé. C'est surtout le début qui a été difficile, vis-à-vis des directives qui changeaient fréquemment et le manque de matériel de protection pour le personnel. Cela a été très usant, mais nous tiendrons face à ce qui nous attend.

Après le confinement, nous avons repris, mais en limitant certaines activités comme les sorties en extérieur, notamment dans les lieux trop fréquentés.

Il faut comprendre aussi que peu des personnes que nous encadrons peuvent respecter l'ensemble des gestes barrières. Certaines personnes ne peuvent pas porter de masque.

Notre message : « Nous appelons à la compréhension vis-à-vis des personnes dans l'impossibilité de respecter les gestes barrières, il suffit juste de faire un peu plus attention en leur présence. »



## Rôtisserie Breizh & Grill, avec Anthony Gauthier :

Cuisinier de formation, l'idée de lancer sa rôtisserie lui trottait dans la tête depuis longtemps. La fermeture de la Crémaillère et de Saga lui ont fait sauter le pas, profitant du confinement pour tout mettre en place. Le contexte sanitaire facilitait aussi la mise en place de ce type de vente à emporter. L'entreprise a été créée à la mi-juin, et l'activité a commencé fin juillet.

Voulant proposer quelque chose de différent, Breizh & Grill utilise des méthodes atypiques, comme le poulet cuit en crapaudine sur feu de bois. Proposant différents plats à emporter tout au long de la semaine, les bréhannais ont vite adopté ce nouveau restaurateur.

**Notre message :** « Je remercie tous les bréhannais et les bréhannaises qui m'ont soutenu et fait confiance, en espérant qu'ils sont satisfaits de mes services. »

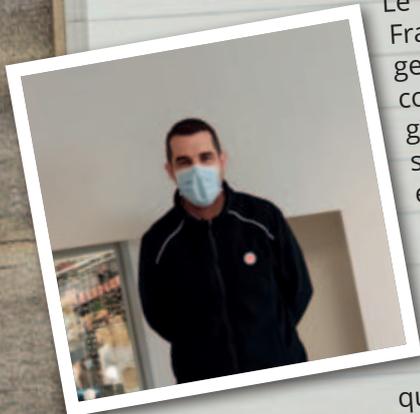


## U Express, entretien avec Julien Guyon, cogérant :

Le confinement a été une situation étrange, une première en France. La principale difficulté, c'était de s'adapter aux changements fréquents de réglementation, cela a généré beaucoup de stress dans l'équipe. L'arrivée des masques et du gel hydroalcoolique a énormément aidé, avec des directives simples et claires pour tout le monde. L'approvisionnement a été complexe, mais à partir de la troisième semaine, tout est à peu près rentré dans l'ordre. Malgré les difficultés à anticiper, tout s'est plutôt bien passé, notamment grâce aux clients compréhensifs de la situation qui ont joué le jeu à 100%, et qui continuent encore aujourd'hui.

Désormais nous fonctionnons au rythme normal, avec quelques règles supplémentaires : masque obligatoire et gel à disposition notamment. Nous travaillons au jour le jour, en fonction des nouvelles directives sanitaires, et nous n'avons pas le droit à l'erreur. Certaines adaptations nous semblent étranges, comme l'organisation de la foire au vin sans possibilité d'organiser une dégustation. La période des fêtes est un sujet qui nous préoccupe aussi beaucoup.

**Notre message :** « Nous remercions tous les bréhannais et bréhannaises de leur accueil, car il faut le dire, nous avons été très bien accueillis. Il faut que nous restions optimistes, que nous continuions à respecter les gestes barrières, pour un futur plus souriant. »



# ÉCOLE ROBIN FOUCQUET

Sensibilisation à l'environnement

Sport en coanimation

École ouverte

Classes flexibles

École en réseau

Apprentissage renforcé de l'anglais

Ateliers d'inspiration MONTESSORI

Ouverture aux différences

Artothèque -chorale  
CROSS, bal Breton,  
journées passerelles

## ÉCOLE PUBLIQUE ROBIN FOUCQUET

### PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

Notre école située idéalement dans un environnement calme et verdoyant, ouverte aux différences, accueille 94 élèves de la TPS au CM2 dont 11 élèves dans la classe de l'IME de Kervihan « Les copains de Kervihan ».

L'équipe éducative est composée de 7 enseignants de 2 ATSEM et 1 AESH.

Mme Alexandra MAHIAS en TPS-PS-MS avec Mme Aurélie GRANVALET ATSEM, Mme Marine CAMPS en GS-CP-CE1 avec Mme Justine SERANDOUR ATSEM, Mme Natacha LAURENT en CE1-CE2, directrice déchargée le mardi par M Gilian RICHARD, Mme Amandine GAUTHIER en CM1-CM2 complétée par M Fabrice ALLAIRE, M Manuel RABILLER en CLEX, et Mme Marie-France LE NY, AESH.

Pour vous permettre de visiter notre chère école, une journée porte ouverte sera organisée courant mars 2021.

### LES COPAINS DE KERVIHAN

Cette année, 11 élèves de l'Ime « Les enfants de Kervihan » de Bréhan (un groupe de 6 et un groupe de 5 élèves) sont scolarisés dans la classe externalisée de l'école Robin Foucquet et sont présents chaque jour à l'école.

**Objectifs de cette classe** : apprentissage des codes sociaux - ouverture culturelle - pédagogie adaptée à chacun- ouverture à la différence

#### Projets de l'année :

- > Participation aux différents projets de l'école.
- > Temps d'inclusion des élèves dans les autres classes de l'école.
- > Atelier d'initiation à la langue MAKATON (langue des signes un peu simplifiée) dans les différentes classes de l'école.

### PROJETS :

**Ecole en réseau** : Notre école travaille en collaboration avec 5 écoles du secteur (Rohan, St Gonnelly, Réguiny, Gueltas, Kerfour). Divers projets sont mis en place chaque année, comme la chorale, l'artothèque, le bal breton, le CROSS et 4 journées passerelles au collège Yves Le Bec de Rohan pour les élèves de CM1 CM2.

**Médiathèque** : une fois par mois les élèves de la GS au CM2 participent, grâce à Sébastien, à des activités organisées autour des livres. Tous les élèves de l'école empruntent régulièrement des livres.

**Projets pérennes réalisés tous les ans** : nettoyons la planète, semaine du goût, spectacle de Noël, balade mathématiques, sortie au cinéma, fête des 100 jours d'école, séances de piscine, cérémonie de passage en 6<sup>e</sup> pour les CM2.

**Projets de cette année** : Projet musical autour des percussions mené en co-intervention avec un intervenant du conservatoire de Pontivy - Projet avec d'autres professeurs de France Métropolitaine et d'Outre-Mer pour faire correspondre les élèves entre eux et leur permettre de découvrir les régions qui nous entourent.

**Voyage scolaire** : organisé tous les 4 ans et financé en partie par la mairie et l'APE. Le prochain aura lieu en 2022-2023.

### PÉDAGOGIE :

**Anglais** : Apprentissage renforcé à partir de la maternelle par l'écoute active et quotidienne d'enfants anglophones mettant en scène divers moments de la vie quotidienne.

**Ateliers d'inspiration Montessori** dans la classe maternelle qui permettent aux enfants d'apprendre et d'évoluer à leur rythme.

**EPS** : 2 séances d'EPS par semaine co-animées avec Nicolas et David les intervenants sportifs de la commune.



# ÉCOLE ROBIN FOUCQUET

**Flexible Seating :** Depuis 2 ans, nos classes sont aménagées en classe flexible afin d'améliorer les capacités d'apprentissage des élèves et favoriser la concentration par le mouvement. (assises dynamiques, pédaliers, repose pieds...)

**Lecture plaisir :** quotidiennement les élèves profitent de 15 minutes de lecture plaisir.

**Travail en équipe :** les enseignants sont engagés dans un travail en équipe pour permettre à tous les élèves d'avoir un parcours cohérent tout au long de leur scolarité (décloisonnement, choix des méthodes, inclusion, projets d'école, etc...)

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVE



Présidée par M<sup>me</sup> Aouregan WARAMBOURG, l'association de parents d'élèves est composée uniquement de parents d'élèves bénévoles œuvrant pour améliorer le bien-être des enfants à l'école. Nous organisons des manifestations servant à récolter des fonds pour financer l'achat de matériels pour l'école, les sorties scolaires, les voyages, ... Notre but est de redonner envie aux familles d'échanger, de se motiver pour aider les enfants et l'école. Si nos enfants ont la chance de bénéficier de sorties scolaires avec une participation symbolique des familles, d'activités variées tout au long de l'année c'est grâce au bon fonctionnement de l'APE. Cela n'est possible que si les parents se mobilisent, chacun à leurs niveaux, soit en faisant partie du bureau ou en étant bénévole lors des manifestations organisées ou bien encore en participant aux ventes diverses.

Pour cette année, un peu particulière, voici nos dates de manifestation :

**Vendredi 12 Février :** repas à emporter en collaboration avec Rôtisserie Breizh & GRILL

D'autres manifestations auront lieu en cours d'année mais les dates restent à définir

Page Facebook : APE école Robin Foucquet

## COORDONNÉES :

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe éducative au 22 rue Saint Louis. Nous nous ferons une joie de répondre à toutes vos questions ou par téléphone au 02.97.38.81.79 ou par mail à l'adresse suivante : [ec.0560689v@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560689v@ac-rennes.fr)

Vous pouvez également nous suivre sur notre page facebook : Ecole Publique Robin Foucquet Bréhan et sur le site [toutemonannée.com](http://toutemonannée.com) à l'adresse suivante : <https://ecolerobinfoucquet56brehan.toutemonecole.fr>

## PROTOCOLE SANITAIRE :

L'école s'adapte au contexte sanitaire actuel. De ce fait certains projets pourront être modifiés ou annulés pour respecter les recommandations sanitaires.



## NOTRE PROJET D'ÉCOLE

**M**aternelle  
**A**ccompagner  
**T**ravailler en ateliers  
**E**duquer  
**R**éussites  
**N**ouer des amitiés  
**E**tre ensemble, partager  
**L**angage  
**L**ibérer son énergie  
**E**ntreprendre

**P**rimaire  
**R**éaliser des progrès  
**I**nitiative et ouverture  
**M**ise en projet  
**A**ccompagner  
**I**nventer  
**R**echercher  
**E**spérer de soi-même, de Dieu

## PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT



- 113 élèves répartis en 5 classes.
- Pôle maternelle neuf avec salle de sieste/motricité, une salle informatique.
- Des locaux réunis et rénovés.
- Six enseignantes, deux aides maternelles, deux AVS, une ASH, des intervenants en EPS et musique.

## ACTIVITÉS SCOLAIRES:

Animation sportive avec l'UGSEL du Morbihan

Lecture à la bibliothèque,

Séance de piscine

Voyage scolaire d'une semaine pour les élèves de CE-CM

Rencontres sportives ou artistiques avec les écoles du réseau.



Spectacles culturels  
Sorties à la journée  
Intervention musicale avec le conservatoire de Pontivy

## L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 : UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES !

102 élèves étaient scolarisés à l'école Notre Dame de Bréhan l'année passée.

Notre thème d'année était les métiers et nous commençons en

parallèle un travail avec les élèves autour du climat scolaire.

Les associations des parents d'élèves avaient organisé plusieurs manifestations permettant d'animer la communauté éducative de Notre Dame.

Mais voilà que Mars arrive et qu'au vue de l'évolution de la crise sanitaire, nous avons du fermer notre établissement. Nous avons donc organisé une continuité pédagogique à distance en maintenant un lien fort avec nos élèves et les familles et nous nous sommes proposés pour être école d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires.

L'école est donc restée ouverte pendant toute cette période de confinement afin de faciliter au mieux l'organisation des familles, de répondre le plus favorablement possible à leurs besoins. et dans le respect strict du protocole sanitaire.,

Mi mai nous avons pu rouvrir partiellement l'établissement, puis en juin, nous avons accueilli tous les enfants avec toujours un protocole assoupli, ce qui nous a permis d'organiser une cérémonie d'au revoir aux CM2 et le pot de fin d'année pour clôturer l'année le plus amicalement possible.

## NOS PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS 2020-2021

Nous avons eu la bonne nouvelle pendant le confinement de rouvrir notre 5 eme classe !

Le thème retenu pour cette année est l'eau

Ce thème est notre fil rouge tout au long de l'année scolaire pour les différents temps forts.

Nous poursuivons notre projet d'établissement sur le climat scolaire. Nous avons acheté de nouveaux jeux de cour et réorganisé les espaces de la cour de récréation.

Cette année encore les enfants s'ouvriront vers l'extérieur avec des journées sportives en réseau mais aussi des sorties et un voyage scolaire pour les CE CM



# ÉCOLE NOTRE DAME

Ils bénéficient dès la maternelle d'une co animation en sport avec David et Nicolas

Josiane GLAIS continue de nous aider sur certains ateliers.

La pastorale est vécue dans toutes les classes chaque semaine avec des temps forts. Les liens avec Père Julien sont forts. Nous proposons aux élèves de vivre : la bénédiction des cartables, la célébration de rentrée, la préparation au temps de l'avent, la célébration de Noël, le repas solidaire, le temps du carême et la célébration de pâques. Tous ces temps forts permettent aux élèves de vivre des moments de prière, de célébration et de partage.

## DES PARENTS DYNAMIQUES



### > O.G.E.C.: GESTION FINANCIÈRE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

L'OGEC est l'association que les parents d'élèves connaissent généralement le moins, mais qui est indispensable au fonctionnement de l'établissement.

Œuvrant dans les coulisses de l'école pour le bien-être des enfants et de la communauté éducative, l'OGEC a pour but d'offrir les conditions matérielles optimales à la réalisation pérenne du projet éducatif de l'établissement.

Notre association est composée uniquement de parents bénévoles, un bénévolat sans lequel nous ne pourrions tenir.

Pour maintenir l'esprit de solidarité et réduire ses frais, l'OGEC fait également appel chaque année à des parents volontaires pour différents travaux dans l'école (peinture, montage de mobilier, entretien des abords...).

Nos ressources financières sont principalement liées aux subventions versées par la municipalité grâce au contrat de scolarisation, et à la contribution des familles.

Nous organisons également chaque année 2 manifestations, à savoir :

- la vente à emporter de couscous et paella, qui a lieu chaque année le 1<sup>er</sup> vendredi d'octobre et qui rencontre à chaque fois un réel succès (environ 1000 parts vendues) et

- le Troc Puces organisé début décembre au Parc des Expositions à Pontivy (en général plus de 2000 visiteurs et 300 exposants).

### > A.P.E.L: LIEN ENTRE LES PARENTS ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, ORGANISATION DE DIVERSES MANIFESTATIONS

· A.E.P.: propriétaire des biens immobiliers



L'AEP, qu'est-ce que cela veut dire ?

AEP veut dire Association d'Éducation Populaire.

### > L'AEP DE L'ÉCOLE, C'EST QUOI ?

L'AEP est une association type loi 1901 – à but non lucratif – qui est propriétaire des bâtiments de l'école. Elle est composée majoritairement d'anciens membres des bureaux de l'ogec ou de l'apel. Son but est d'œuvrer en faveur de l'enseignement catholique.

Quel est son rôle ?

L'AEP loue les bâtiments de l'école à l'ogec. Elle agit comme tout propriétaire, donc elle paie les impôts fonciers et fait les travaux qui sont à sa charge. Comme c'est une association à but non lucratif, l'ensemble des loyers perçus servent à l'entretien et aux travaux de l'école. Elle travaille donc en étroite collaboration avec la direction de l'école et avec l'ogec.



## MÉDIATHÈQUE

2020 fut une année bien étrange pour la médiathèque.



Pendant le confinement nous avons essayé de vous proposer divers contenus numériques pour vous occuper : livres, vidéos, jeux de société... à travers le site Internet de la commune et de notre page Facebook.

Malgré le contexte difficile, la médiathèque a pu rouvrir dès Juin, tout d'abord sous forme de Drive puis sur rendez-vous et enfin une réouverture au public en Juillet.

Le contexte n'a pas empêché certaines animations de reprendre, notamment les cours informatiques, complets dès les premières séances !

Les soirées jeux ont aussi repris, tous les derniers vendredis du mois à partir de 20h. De quoi bien s'amuser tout en

rencontrant de nouvelles personnes.

Ce fut aussi l'occasion de lancer une première session du club de lecture, avec tous les livres lus pendant le confinement, il y en avait des choses à dire ! Une expérience à reproduire dès que possible.



## BRÉHAN-BUS

L'équipe du Bréhan-Bus se renforce ! Avec désormais 11 bénévoles au volant de ce jeune service lancé sur les routes en 2018. Il permet aux retraités sans moyen de locomotion d'accéder gratuitement aux commerces et services de proximité basés sur Bréhan et Rohan.

## PORTAIL FAMILLES CARTE+ :



Pendant les vacances de la Toussaint la mairie a étendu le fonctionnement de son logiciel pour la gestion des services péri et extrascolaires. Le nom de cet outil de gestion s'appelle CARTE +.

Il a été mis en place pour permettre aux familles de gérer à distance les inscriptions et désinscriptions : au restaurant scolaire, à la garderie, ainsi qu'au centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires), grâce à un « Portail Familles » interactif.

Grâce à ce service, vous pouvez désormais directement gérer les services liés à vos enfants, mais aussi effectuer les règlements par Internet, sans passer par la mairie. Bien sûr, il est toujours possible d'effectuer l'alimentation du portefeuille virtuel en mairie pour les paiements en espèces, chèques, chèques vacances et CESU.

Tous les documents utiles (Règlement, RGPD, Guide d'utilisation, ...) se trouvent sur le site de la commune : Brehan.fr, dans l'onglet Portail Familles.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou les services concernés si vous avez une question.



# ÉTAT CIVIL

## Décès

<b>GUÉHENNEUX née LE PICARD</b> Marie Yvonne	07/01/2020
<b>CHAUVEL * Monique</b>	10/01/2020
<b>KRUPENNINCK* Jean</b>	20/01/2020
<b>LE LAUSQUE Marcel</b>	21/01/2020
<b>GUÉGANIC* Christiane</b>	28/01/2020
<b>LÉGER Jean-François</b>	29/01/2020
<b>LOIDON née MOYSAN*</b> Maria	02/02/2020
<b>CONAN Roger</b>	09/02/2020
<b>VIANAIS née ROUSSELLE</b> Paulette	09/02/2020
<b>GLAIS André</b>	25/02/2020
<b>LE TARNEC Joël</b>	03/03/2020
<b>GUÉHENNEUX* Jean</b>	05/03/2020
<b>HOCHET Guy</b>	05/03/2020
<b>ROUILLARD* Léon</b>	07/03/2020
<b>GICQUEL Gérard</b>	08/04/2020
<b>BERNADAC Jeanine</b>	13/04/2020
<b>SABLÉ née PICHARD</b> Marie-Thérèse	28/04/2020
<b>PERNICE* Mickaël</b>	08/05/2020
<b>GUÉGAN née ALLIO* Thérèse</b>	16/05/2020
<b>MOUGNIARD* Gabriel</b>	20/05/2020
<b>LOUET* Mauricette</b>	03/07/2020
<b>MORICE née LE ROCH</b> Michelle	28/07/2020
<b>THOMAS* Marie</b>	08/08/2020
<b>COUVRET Gaston-Daniel</b>	16/09/2020
<b>LATINIER Bernard</b>	17/09/2020
<b>KERVINIO* Joseph</b>	25/09/2020
<b>ROUVRAY Robert</b>	26/09/2020
<b>GLAIS Gilbert</b>	30/09/2020
<b>MARTIN* Bernadette</b>	30/09/2020
<b>TANGUY* Ernest</b>	03/10/2020
<b>CHARRIOT Jean</b>	16/10/2020
<b>LIBAUDIÈRE* Marie</b>	17/10/2020
<b>LUPU* Renée</b>	22/10/2020
<b>HAYA Hassan</b>	27/10/2020
<b>JOYEUX Francis</b>	07/12/2020
<b>DAVENET Daniel</b>	09/12/2020

## Naissance

<b>DAVA Camelia</b>	6 janvier 2020
<b>BULANCEA Luca</b>	13 janvier 2020
<b>BAUD Arthur</b>	21 février 2020
<b>ROUVRAY Ambroise</b>	24 février 2020
<b>CHAPEL Mady</b>	2 mars 2020
<b>GUICHOTLanna</b>	21 mars 2020
<b>ROBIN Emrys</b>	2 mai 2020
<b>CARDIN Alexis</b>	9 juin 2020
<b>LÉVÊQUE Perrine</b>	4 juillet 2020
<b>POSTOLACHE Eva</b>	5 août 2020
<b>TURRINI Amélya</b>	6 août 2020
<b>URVOY Éléa</b>	23 septembre 2020
<b>URVOIX Inès</b>	1 octobre 2020
<b>PONS ADAM Léonie</b>	31 octobre 2020
<b>BLANDIN SÉRENT Djulyann</b>	3 novembre 2020

## Mariage

**LOUTERBACH Alan et JOUET Adeline** | 19 août 2020

\* Personnes hors commune décédées dans un établissement de soin de Bréhan

# CALENDRIER DES FESTIVITÉS

## Janvier

- Mardi 5** Galette des Rois  
Amicale Bréhannaise - Salle des fêtes
- Dimanche 10** Loto de l'Amicale Bréhannaise  
Salle des sports
- Dimanche 17** Feist deiz
- Vendredi 22** Les Nuits de la Lecture - Médiathèque  
Dictée d'hiver - 17h30  
Lectures en pyjama - 20h
- Vendredi 29** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque
- Samedi 30** Choucroute à emporter - Pacouban

## Février

- Vendredi 12** Repas à emporter, APE Robin Foucquet
- Mardi 23** Don du sang, 15h - 19h, Bréhan - Espace J. Saulnier
- Jeu 25** Atelier Numérique - Apprendre à Coder p.1
- Vendredi 26** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque

## Mars

- Jeu 4** Atelier Numérique - Apprendre à Coder p.2
- Samedi 6** Repas de l'ACCA (report du 31 Octobre 2020)
- Mercredi 10** Atelier Semis, 17h - Exposition «Plantes médicinales de Bretagne» - Médiathèque
- Vendredi 19** Belote - Amicale Bréhannaise  
Salle des fêtes
- Vendredi 26** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque
- Samedi 27** Crêpes & Galettes - Ecole Notre-Dame
- Mardi 30** Assemblée Générale Amicale Bréhannaise  
- Salle des fêtes

## Avril

- Samedi 3** Atelier de déco'récup spécial «Pâques», 10h
- Mercredi 7** Heure du conte «Pâques», 10h30
- Dimanche 11** Loto de l'Amicale Bréhannaise  
Salle des sports
- Dimanche 25** Course à pied - On s'bouge
- Mardi 27** Goûter - Amicale Bréhannaise  
Salle des fêtes
- Vendredi 30** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque

## Mai

- Dimanche 2** Loto - Ecole Notre Dame
- Mardi 4** Don du sang, 15h - 19h, Rohan
- Samedi 29** Fête mondiale du Jeu - Jeux de société & d'extérieur - Médiathèque

## Juin

- 1er weekend** Pique-nique - On s'bouge
- Courant Juin** Pardon et fête de St-Yves
- Mercredi 9** Atelier Bande-dessinée & Exposition «Créer une BD avec Gaspar» - Médiathèque
- Vendredi 18** Fête de la musique à Bréhan
- Vendredi 25** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque
- Mardi 29** Goûter - Amicale Bréhannaise  
- Salle des fêtes

## Juillet

- Vendredi 16** Don du sang, 15h - 19h, Crédin
- Vendredi 30** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque

## Août

- Dimanche 22** Loto de l'UNC
- Vendredi 27** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque

## Septembre

- Début Septembre** Fête des battages
- Dimanche 12** Matinée dansante - Amicale Bréhannaise, Rohan
- Mercredi 15** Don du sang, 15h - 19h, Bréhan
- Vendredi 24** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque

## Octobre

- Mardi 26** Goûter - Amicale Bréhannaise  
- Salle des fêtes
- Vendredi 29** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque

## Novembre

- Mercredi 24** Don du sang, 15h - 19h, Rohan
- Vendredi 26** Belote - Amicale Bréhannaise
- Vendredi 26** Soirée Jeux - 20h, Médiathèque

Sous réserve des conditions sanitaires

